

**JEANNE BISILLIAT**

## **LUTTES FEMINISTES ET DEVELOPPEMENT UNE DOUBLE PERSPECTIVE HISTORIQUE ET EPISTEMOLOGIQUE**

*Le féminisme, concept utilisé par Fourier en 1830, est un système d'égalité entre les sexes, à la fois politique, économique et social.*

*- 80% des femmes en Afrique et 60% en Asie sont des agricultrices. Elles sont presque toujours exclues des nouveaux systèmes de culture, ont peu accès aux nouvelles technologies. La modernisation a cependant changé la division du travail en augmentant la charge de travail des femmes (main d'oeuvre bénévole sur les champs de grande superficie consacrés aux cultures d'exportation) et leur dépendance vis à vis du mari. La superficie de la terre dont elles ont l'usufruit, mais non la propriété, pour la production des cultures vivrières nécessaires à l'alimentation de la famille décroît alors que celle consacrée aux cultures d'exportation ne cesse d'augmenter. Les conséquences ? sous ou malnutrition des femmes, particulièrement des femmes enceintes et des enfants, mortalité maternelle et infantile en progression.*

*- plus de 50% des femmes en Afrique et en Asie, un tiers en Afrique du nord font survivre leurs familles en travaillant dans l'économie informelle, gagnant, au prix d'un lourd travail, à peine l'équivalent d'un salaire minimum.*

*- les femmes n'ont pas ou peu accès au crédit ce qui leur permettrait d'améliorer leur productivité*

- 597 millions de femmes sont analphabètes contre 352 millions d'hommes et l'écart ne cesse de grandir. Seulement 2% des programmes de vulgarisation s'adressent à elles

- parmi la population la plus pauvre, 20 à 40% des ménages n'ont pas d'homme à leur tête

- l'augmentation de la pauvreté s'accompagne d'une féminisation de cette pauvreté: depuis 1980, les femmes pauvres travaillent de 60 à 90 heures par semaine pour conserver le même niveau de vie, misérable, qu'il y a 10 ans.

## Histoire des femmes face au développement de 1948 à 1995

En 1948, Eleanor Roosevelt, Présidente de la Commission nommée pour rédiger la première version de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme réussit à ce que soit écrit dans l'Article Deux (2) de cette Déclaration adoptée en 1948 : « Chacun peut bénéficier de tous les droits et libertés...sans aucune distinction, telle que la race, la couleur, **le sexe**, la langue... » (c'est nous qui soulignons).

Dans les années 1950, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) obtient que soient approuvées les Conventions sur « la rémunération égale à travail égal » et sur « la non discrimination selon l'emploi et l'occupation ».

Dès 1946, une Commission de la condition de la femme, à l'intérieur de la Commission des Droits de l'Homme, est établie pour examiner les problèmes spécifiques des femmes, veiller à la mise en **oeuvre du principe d'égalité entre les hommes et les femmes**. Elle détermine quatre domaines, valables dans le monde entier, où les formes les plus fortes de discrimination s'exercent contre les femmes:

- les droits politiques et possibilités de les exercer
- les droits légaux, en tant qu'individus et membres de la famille
- l'accès des filles et des femmes à l'éducation, à la formation et à la formation technique
- le travail

Ces dernières années, une quarantaine de Conventions, concernant spécifiquement les femmes, ont été adoptées par les Nations Unies.

En 1973, le Congrès Américain vote le « Percy Amendment » qui fait obligation à l'AIDC (Agence Internationale de Développement)

ment américaine) d'inclure les femmes dans tous ses projets de développement. Cet événement « législatif » a sans aucun doute pour base la renaissance et l'organisation du mouvement féministe aux USA dans les années 60. Dès 1974 également, le Conseil Economique et Social des Nations Unies déclare qu'il faut « réussir l'intégration des femmes comme partenaires égales aux hommes dans l'effort global de développement ». Ces faits joueront un rôle déclencheur important dont on peut déjà apercevoir les premiers résultats dans les conclusions de deux Conférences Mondiales de 1974.

En 1974 en effet, deux événements importants vont contribuer à accorder plus de valeur au statut de la femme, le terme de statut étant étroitement lié au véritable contrôle que la femme exerce sur sa propre vie :

- La Conférence Mondiale de la Population montre l'importance des interactions entre la planification familiale et le statut de la femme. Cette constatation s'appuyait sur des études concernant les problèmes de population, considérés dans les années 60 comme l'un des problèmes majeurs des pays en développement, études qui démontraient la position centrale des femmes dans le contrôle des naissances et, par conséquent, dans la limitation de l'accroissement de la population.
- La Conférence Mondiale sur l'Alimentation, grâce à l'émergence récente d'une prise de conscience de la contribution vitale faite par les femmes dans l'approvisionnement de l'alimentation, reconnaissait que la situation alimentaire mondiale ne pouvait être améliorée qu'avec la complète intégration des femmes aux politiques de développement.

1975 est décrétée l'Année internationale de la femme à partir de la proposition faite en 1972 par un groupe d'organisations féminines à la Commission de la condition de la femme. Cette Commission sera responsable de la préparation des trois Conférences de la Décennie. Il fallut commander des études pour pouvoir tenter d'établir un bilan; en effet la documentation était alors presque inexistante, tout autant que les données quantitatives puisqu'elles n'étaient pas désagrégées par sexe. Des 18 études de base, une conclusion pessimiste se dégagait : « la situation des femmes s'est détériorée malgré les efforts de développement réalisés dans de nombreuses régions du monde... La production déterminée par les lois du capitalisme et orientée vers le profit plutôt que vers le bien-être de la population a rétréci la portée d'un grand nombre de programmes de développement ». On le voit, dès avant 1975, une cor-

rélation est établie, qui ne cessera d'être réaffirmée: l'orientation du développement vers la seule rentabilité économique doit être abandonnée si l'on veut que les populations pauvres, et particulièrement les femmes, accèdent à plus de bien être; l'économique, le politique sont intimement liés au social.

L'Année de la femme commence avec la Conférence de Mexico à l'ouverture de laquelle la Secrétaire Générale de la Conférence, Mme Helvi Sipilä déclare: « Nous n'avons que deux semaines devant nous pour mettre au point une stratégie appropriée pour surmonter des siècles d'oppression et de discrimination ». Parallèlement à la Conférence où ne siégeaient que les gouvernements se tenait la Tribune à laquelle participaient des groupes de femmes, des individus, des ONG. C'est le début de la mise en oeuvre de nombreux réseaux nationaux et internationaux qui prendront, tout au long des années, une force de plus en plus grande et acquerront une influence certaine.

Un Plan d'Action Mondial est adopté à Mexico par l'Assemblée Générale des Nations Unies qui déclarait en même temps la Décennie de la Femme sur les trois thèmes déjà retenus pour Mexico: égalité, développement, paix. Ce Plan indique les priorités assignées aux gouvernements et reflète les principaux sujets de préoccupation concernant la condition et le rôle des femmes.

Les problèmes des femmes furent également, à partir de ce moment, discutés dans le cadre du Comité des Affaires Economiques et Humanitaires qui s'occupe de la coopération et du développement. Par ailleurs, les Agences des Nations Unies ainsi que les universités, les fondations, les gouvernements de certains pays du nord et du sud lancèrent des programmes de recherche permettant le recueil systématique des données sur les femmes et constituant ainsi un important matériel de référence.

En 1979 la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes fut adoptée. Elle devient un Traité International en 1981 qui établit non seulement une déclaration internationale des droits de la femme mais aussi un programme d'action par pays devant permettre de garantir ces droits. Un comité contrôlant l'application par les Etats partenaires de la convention, le CEDAW, est créé. La convention permet aux groupes féministes, dans certains pays du sud, d'obtenir des changements dans les lois nationales. Au 1er Juin 1990, 102 pays sur 180 ont adhéré à cette Convention. Parmi les pays qui n'ont ni signé ni adhéré à la Convention, notons pour les régions développées, le Saint Siège, l'Albanie et Malte.

En 1980, à la mi-décennie, une conférence internationale a lieu à Copenhague. Un premier bilan est dressé, assez négatif ce qui entraîne une redéfinition du Plan d'Action mettant l'accent sur l'emploi, la santé et l'éducation considérés du point de vue des femmes.

Notons également, pendant la Décennie, la tenue de quelques conférences mondiales qui concernent les femmes au premier chef même si elles ne leur accordent pas toujours l'attention méritée:

- celle sur l'Emploi, en 1976 où, pour la première fois les intérêts spécifiques des femmes ainsi que les conflits liés aux choix entre les investissements économiques ou sociaux furent débattus par la communauté internationale.

- celle sur l'Eau, par contre, en 1977, fait une impasse complète sur le rôle et l'importance, pourtant évidents, des femmes dans ce domaine.

- celle sur les Soins de Santé Primaire, la fameuse conférence d'Alma Alta qui promet la santé pour tous en l'an 2000, garde le même silence sur les femmes tout en prenant des résolutions sur la production alimentaire, une meilleure nutrition, l'eau, la santé... Bel exemple de l'absurde cécité des décideurs.

Sur un autre plan, un ensemble de mécanismes internationaux et nationaux sont mis en place:

- l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW)

- le Fonds de contribution volontaire pour la décennie des Nations Unies de la femme, placé jusqu'à la fin de la décennie sous la tutelle du centre pour le développement social et les affaires humanitaires de Vienne. Après Nairobi, il sera relié au PNUD et prendra l'appellation « UNIFEM » (Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme).

- les commissions économiques régionales des Nations Unies (Afrique, Amérique Latine et Caraïbes, Asie et Pacifique) disposent de centres de recherche et de formation sur la femme.

- la Communauté Européenne, se dote, seulement en 1982, d'une cellule Femmes et Développement placée au sein de la Direction des Ressources Humaines de la Direction Générale du Développement (DG VIII).

- le Parlement Européen crée une Commission Parlementaire sur les Droits des Femmes.

- l'OCDE crée un Groupe d'experts femmes qui fonctionne dans le cadre du Comité d'Aide au Développement (CAD) dont les Principes Directeurs sont censés guider l'action de ces pays en faveur des femmes.

- quelques pays du nord mettent en place des bureaux femmes au sein des Ministères des Affaires Etrangères chargés de la coopération.- Les plus actifs et les plus efficaces sont ceux des pays nordiques et des Pays Bas.

- quelques pays du sud font de même, créant des mécanismes ad hoc le plus souvent situés dans le cadre des ministères des Affaires Sociales.

D'une manière générale, ces nouvelles structures sont caractérisées par un faible pouvoir politique et des ressources financières encore plus faibles.

- En 1985 a lieu la Conférence Internationale de Nairobi, venant clore la Décennie. Le bilan, encore une fois négatif, oblige à lancer un ensemble de résolutions sous le nom de **Prospectives d'Action pour la Promotion de la Femme**, signées par les 157 pays présents et devant valoir de référence légale jusqu'en l'an 2000. Le « Forum 85 » qui l'accompagne voit se renforcer les réseaux de femmes chercheuses, professionnelles et d'ONG. Enfin, la Conférence Internationale de la Femme s'est tenue à Beijing (Chine) en 1995, correspondant au Cinquantenaire des Nations Unies.

Cette rétrospective historique, si rapide soit-elle, permet néanmoins de faire quelques constats: l'énorme déploiement de mécanismes, structures, conventions, résolutions, stratégies n'a pas suffi pour que les femmes, partenaires **de facto** du développement deviennent des partenaires **de jure**. Les évidences quant à la participation économique et sociale des femmes ont beau être flagrantes, criantes, ces évidences continuent à se heurter à une surdité culturelle et politique obstinée. Il est vrai que tout ce qui vient d'être dit représente une menace pour le pouvoir masculin et toute redistribution de ce dernier ne peut qu'entraîner une opposition radicale. Malgré cela, les femmes sont sorties de l'invisibilité où elles étaient confinées, un savoir s'est constitué et les discours politiques des hommes se sont affinés, celui des femmes s'est renforcé, de telle sorte que le discours sur le développement est peu à peu contraint à inclure les femmes dans ses énoncés. La Banque Mondiale va jusqu'à écrire en 1994: « l'expérience mondiale montre clairement que le fait de donner un plus grand rôle aux femmes contribue à la croissance économique... en bref, investir sur les femmes est central pour un développement durable » (ma traduction). Le mouvement est désormais irréversible même s'il est loin de suivre une progression linéaire.

## Evolution de la terminologie

Les actions entreprises en direction des femmes pendant la Décennie ont reçu l'appellation « Women and development » puis celle de « Women in development » (WID), soit « femmes dans le développement » que les locuteurs français ont transformée en « femmes et développement » (FED). Ces termes recouvraient une stratégie d'intégration des femmes au développement dans laquelle les Etats devaient jouer un rôle important pour favoriser l'émancipation des femmes sans qu'il soit tenu compte que l'émergence même de ces états avait contribué substantiellement à la subordination des femmes. Cette stratégie était fondée sur un certain nombre de présupposés scientifiquement erronés:

- le ménage, comme aux USA ou en Europe, serait composé d'un mari, d'une femme et d'enfants,
- il existerait au sein de la famille une division du travail clairement établie entre les sexes, le mari chargé d'apporter un revenu à la famille et la femme assumant les tâches de reproduction et les tâches domestiques,
- il existerait, au sein du ménage, un contrôle égalitaire des ressources et un pouvoir de décision égalitaire entre les hommes et les femmes.

Sur un autre plan les recherches montrent de plus en plus clairement que ce que l'on a coutume d'appeler le développement économique et social a, dans les faits, coupé les femmes de leurs ressources traditionnelles pour la subsistance, a augmenté leur charge de travail, leur a donné une responsabilité accrue dans la survie de leurs familles. La pauvreté ne fait qu'augmenter et ce sont les femmes, particulièrement les 30% de femmes chefs de famille, qui sont les plus pauvres. Or, leur pauvreté est perpétuée par la nature des relations de pouvoir entre les hommes et les femmes qui a accordé à ces dernières un accès de plus en plus limité aux ressources dont elles ont absolument besoin pour faire face à leurs responsabilités familiales qui, par ailleurs ne cessent d'augmenter.

Une critique de la stratégie d'intégration des femmes au développement va donc assez rapidement voir le jour: Les politiques, en ne visant qu'une moitié de la population semblent impliquer que le problème de fond est constitué par les femmes alors qu'il s'agit bien plus de l'allocation des ressources entre hommes et femmes. On remet donc en cause les approches précédentes et l'on cherche des concepts méthodologiques permettant de fonder une nouvelle réflexion. C'est ainsi que l'utilisation du concept de **genre** s'est subs-

titué peu à peu à celui, trop réducteur, de WID ou de FED dans l'ensemble des analyses, des actions et des planifications concernant les femmes.

Il nous faut aborder ici un problème terminologique. En effet, ce sont les chercheuses de langue anglaise qui ont travaillé dans ce domaine et qui ont constitué peu à peu ce nouveau champ du savoir en l'articulant étroitement à la réflexion féministe anglo-saxonne; ce faisant, ce sont elles qui ont imposé un certain vocabulaire. Les Françaises, pour de nombreuses raisons qu'il n'est pas pertinent, ici, d'énumérer sont pratiquement restées à l'écart de ce grand courant et se trouvent désormais dans l'obligation d'utiliser les termes anglo-saxons. Or, la traduction de ces termes pose un problème dans la langue française. Alors que les travaux français vont, on se doit de l'espérer, se multiplier désormais, il est temps d'essayer de trouver des équivalents justes et de stabiliser leur emploi. La principale difficulté réside dans la traduction du mot anglais "gender" qui désigne le sexe, féminin et masculin, socialement construit en même temps qu'un processus de construction hiérarchique interdépendante et complémentaire entre les hommes et les femmes (nous reviendrons sur le sens de ce concept très important). Or, le mot « genre » en français n'a pas la même acception. C'est ainsi, par exemple, que la traduction de « *gender analysis* = analyse de genre » n'a pas de sens. Il faut donc, étant donné le manque d'adaptabilité de la langue française, trouver des formes plus longues mais ne prêtant pas à confusion; dans le cas précédent, il faut dire « **analyse déterminée par/selon le genre** ».

C'est dans les années 70 que les féministes anglo-saxonnes commencent à utiliser le terme genre (Ann Oakley: *Gender and Society*, 1972). Le concept de genre induit:

- le rejet du déterminisme biologique sous-jacent dans le mot « sexe », et dans l'expression « inégalité sexuelle ».
- le regroupement de toutes les différences constatées entre les hommes et les femmes qu'il s'agisse des différences individuelles, des rôles sociaux ou des représentations culturelles, c'est-à-dire le regroupement de tout ce qui est variable et socialement déterminé. Il est également affirmé que « les femmes » ne forment pas un groupe homogène mais un ensemble traversé par des différences de classe, de race et d'ethnie.
- l'asymétrie fondamentale et la hiérarchie entre les deux groupes, les deux rôles, les deux sexes, les deux genres.
- le déplacement de l'accent, des parties divisées vers le principe de partition lui-même.

Le genre renvoie aux catégories sociales (féminin et masculin) et non aux catégories sexuelles (hommes et femmes). Il implique un savoir sur la différence sexuelle. Or le savoir, selon M. Foucault, est une compréhension produite par les cultures et les sociétés, des interrelations entre hommes et femmes. C'est aussi une manière d'ordonner le monde, inséparable de l'organisation sociale de la différence sexuelle. Le savoir n'est ni fixe, ni fini, il est variable et sujet à d'innombrables changements. Il en est de même pour les complémentarités et oppositions entre les genres qui peuvent se transformer, évoluer vers d'autres significations, c'est-à-dire s'inscrire dans le changement social.

Le genre est un concept essentiellement dynamique permettant de remettre en question l'apparente immuabilité des rôles sociaux et d'envisager la fin de la subordination universelle des femmes.

Une autre notion, de plus en plus présente dans les stratégies pour les femmes, pose également un problème de traduction, c'est celui d'« empowerment »: *to be empowered* veut dire avoir l'autorité, le pouvoir de faire quelque chose. Le français, une fois de plus, est dans l'incapacité de forger un substantif qui serait l'équivalent de « empowerment » à partir de la forme passive « to be empowered ». On ne peut donc rendre le sens du mot anglais qu'en ayant recours à une expression, moins précise: « **attribution du pouvoir** ». (attribution, dans son sens juridique, veut dire: droit de gérer, d'administrer, de connaître etc).

## **Présentation critique des politiques dirigées vers les femmes de 1975 à 1993**

Ce qui suit doit être lu dans une double optique:

1/ les pays du Tiers Monde affrontent une crise économique de plus en plus grave. Depuis que, dans les années 70, l'échec irrémédiable des politiques fondées sur la « croissance » devant engendrer des « retombées économiques », devenues mythiques, a été reconnu, les grands donateurs ont fabriqué un discours tournant autour de termes comme « satisfaction des besoins essentiels », « développement à visage humain » etc. Mais ce nouveau discours fut simplement plaqué sur des décisions renforçant les déséquilibres structurels. Par ailleurs, les pays du Sud doivent faire face au remboursement inique de la dette: le flux des transferts nets de capitaux depuis 10 ans va du sud vers le nord et les pays pauvres remboursent 50 milliards de plus qu'ils ne reçoivent en terme de nouveaux capitaux. Le FMI, suivi de la Banque Mondiale, a mis en place les

politiques dites « d'ajustement structurel » (PAS). Mais, comme on le sait, les PAS ne sont pas élaborées pour répondre aux besoins des populations des pays qui sont obligés d'adopter des modèles de production orientés vers l'exportation, perpétuant ainsi les déséquilibres déjà existants. De plus, elles obligent également les Etats à opérer un ensemble de compressions dans leurs dépenses publiques notamment dans celles de la santé et de l'éducation qui frappent de plein fouet les pauvres, et encore plus les femmes (notons que l'on ne peut pas attendre un renversement de ces tendances avec la nouvelle soi-disant panacée des actions de compensation dirigées vers les pauvres puisque les options de fond restent inchangées). Enfin, les décisions souveraines des Etats sont désormais entre les mains des créanciers qui les placent dans une situation de dépendance accrue (par exemple tout pays qui accepte un programme PAS doit en même temps s'engager à mettre en place des politiques de limitation de la fécondité; celle ci devient ainsi un enjeu géopolitique). On peut donc affirmer, sans crainte, que le remboursement de la dette ainsi que les PAS constituent le plus récent mécanisme d'exploitation du sud par le nord.

2/ c'est dans ce contexte politique et économique global que les femmes du nord comme du sud ont mené leurs actions dans le cadre du développement. Non seulement elles ont appris, grâce à l'identification de plus en plus précise du système d'obstacles auquel elles devaient faire face, à se battre mieux, à imposer de nouvelles stratégies mais aussi elles ont infléchi leurs revendications vers des objectifs plus politiques. En effet, elles ont reconnu qu'un changement profond et durable de la situation des femmes serait acquis si, et seulement si, un autre modèle de société, plus juste, plus égalitaire, plus solidaire et plus démocratique était mis en place à travers le monde. Cela implique de ne pas se contenter de « projets spécifiques femmes » qui n'agissent, dans le meilleur des cas, que sur une infime partie de la vie des femmes mais, au contraire, d'affronter dans son entier la chaîne causale qui perpétue leur subordination .

Les différentes approches ou politiques utilisées pour que les femmes deviennent des partenaires égales dans le développement sont les suivantes (leur énumération ne suit pas un ordre d'apparition puisque certaines sont parfois utilisées en même temps):

- **l'approche bien-être** est la politique la plus ancienne et encore la plus populaire parce qu'elle est politiquement neutre et ne remet pas en cause la subordination des femmes. Elle cherche à aider les groupes les plus vulnérables, où sont placées les femmes, en don-

nant la priorité à la production industrielle et agricole à capital intensif, et en créant des emplois pour les hommes. Les problèmes des femmes sont pris en main par des ministères marginaux, des petites ONG. Selon C.Moser, cette approche est fondée sur trois présomptions: les femmes sont des bénéficiaires passives du développement, la maternité est le rôle le plus important pour les femmes et l'éducation des enfants est leur tâche la plus effective. Cette approche se concentre donc sur la famille dans laquelle la femme est un agent de reproduction et l'homme un agent de production. Le principal défaut de cette approche est de considérer que les caractéristiques biologiques des femmes constituent à elles seules le problème et qu'il suffit d'influencer leur comportement pour le résoudre au lieu de leur donner les moyens de transformer leurs rôles. Elle crée chez les femmes, vues comme des bénéficiaires et non comme des actrices, une dépendance dommageable.

- **l'approche égalité**, définie en opposition à la première, met l'accent sur le rôle fondamental des femmes comme actrices à part entière dans le processus de développement. Elle vise à réduire l'inégalité entre les hommes et les femmes, surtout dans le domaine de la division du travail fondée sur le genre, et à augmenter l'autonomie politique et économique des femmes. La difficulté de cette approche consiste à indiquer avec précision les indicateurs permettant de mesurer le degré d'augmentation ou de diminution de l'égalité pour évaluer le succès d'un programme.

- **l'approche anti-pauvreté**, relie l'inégalité économique des hommes et des femmes non plus seulement à la subordination mais à la pauvreté. Il faut donc augmenter la production des femmes pauvres, accroître leurs possibilités d'emploi et les occasions de gagner un revenu. Cette approche reçut beaucoup de critiques y compris de la part des autorités nationales qui croyaient déceler, dans ces tentatives, une menace de modifier l'habituelle division du travail, base de l'ordre établi. On a également reproché, à cette orientation d'ignorer les rôles de reproduction des femmes, leurs contraintes culturelles et sociales. La mauvaise foi de ces reproches est facilement décelable et compréhensible.

- **l'approche efficacité** prédomine aujourd'hui. Elle considère les femmes comme des ressources humaines sous-utilisées qui doivent être par conséquent mieux intégrées dans le processus de développement afin de mieux utiliser leurs différents potentiels. Cette approche part du présupposé qu'une meilleure participation économique des femmes leur confèrera automatiquement un meilleur statut leur permettant ainsi d'atteindre progressivement l'égalité avec les hommes. Cette approche est très discutée car elle repose,

dit-on, sur trois présomptions discutables: une participation économique accrue des femmes leur assurerait l'égalité (de nombreuses études montrent que ce n'est pas automatique); les femmes auraient des disponibilités pour fournir un travail additionnel (toutes les études y compris celles des budgets-temps, montrent qu'elles travaillent déjà au moins 4 ou 5 heures de plus que les hommes); les femmes n'auraient pas encore été touchées par le développement. De surcroît, elle ignore une autre charge de travail, très importante et incompressible, celle qu'elles assument pour la reproduction et la production .

- **l'approche « attribution du pouvoir » (empowerment)** semblable à l'approche égalité, est la plus récente. Contrairement à la première, issue des féministes occidentales, elle est fondée sur l'expérience et la réflexion des féministes du Tiers Monde. Elle souligne le rôle que l'oppression coloniale et néocoloniale a joué dans la subordination des femmes et veut aider ces dernières à accroître leurs forces et à obtenir le pouvoir auquel elles ont « théoriquement » droit. Cette approche distingue les stratégies à court et à moyen terme reposant sur les réalités des relations de genre. Les premières sont destinées à apporter une réponse aux crises actuelles dans la production alimentaire, dans les secteurs de l'emploi formel et informel alors que les secondes cherchent à identifier les structures d'inégalité entre les genres, les classes et les nations pour pouvoir les dépasser. Cette approche, très politique, n'a pas encore reçu, on s'en doute, beaucoup d'appui ni de la part des gouvernements ni de celle des agences multi et bilatérales.

Ce qui précède fait apparaître la force des résistances qui s'opposent à l'émergence d'une véritable égalité entre les hommes et les femmes, point de départ nécessaire à l'obtention d'un pouvoir partagé. Face à ces résistances, les femmes se sont efforcées d'une part d'élaborer un appareil critique de l'action et des politiques qui la sous-tendent et, d'autre part, de placer cette critique dans le cadre d'un système conceptuel plus fin et plus pertinent au centre duquel se place la notion de genre. Cette dernière en permettant de dépasser la fausse immuabilité des rôles féminins, débouche sur des analyses plus efficaces puisqu'elle identifie mieux les raisons des blocages, des résistances, des complémentarités, des conflits, à court et à moyen terme, entre les hommes et les femmes. Elle permet donc également, et ceci en amont de l'action, que soient mieux adaptés à la réalité tous les mécanismes de planification et d'évaluation des politiques et des actions, les mesures nécessaires concernant l'harmonisation du droit coutumier et du droit moderne dont l'actuelle juxtaposition est source de conflits et de retards.

Il faut revenir sur les principaux points des critiques auxquelles on a fait allusion:

- l'utilisation de l'**argument culturel** pour « camoufler » (Joke Schrijvers) le refus de faire quoi que ce soit en vue de l'amélioration du statut des femmes; les nationaux refusent souvent d'introduire une innovation, même garantie par la loi, qui pourrait aider les femmes sous le fallacieux prétexte de la « coutume » c'est-à-dire de la culture.

Imposer auprès des hommes les cultures de rente qui ont bouleversé aussi profondément que gravement les structures familiales n'induit, semble-t-il, chez les développeurs aucun problème « culturel » alors que l'introduction du moindre petit puits pour les femmes leur pose aussitôt un cas de conscience « culturel » sous le prétexte qu'on ne doit pas intervenir en risquant de changer les modèles « culturels » en vigueur. Cet usage relativiste de la culture, étroitement corrélé à l'idéologie androcentrique des développeurs, est hautement préjudiciable au succès des politiques de développement qui ne considèrent pas les femmes comme des participantes actives. C'est ce que l'auteur appelle « l'effet sandwich »: paradoxalement, les revendications des femmes sont tout autant ignorées des conservateurs pour lesquels les femmes n'ont rien à voir avec l'économie et la production, que par les hommes de gauche soudain passionnément attachés à ces valeurs culturelles qui, dans les phases de mutation historique, dénie souvent aux femmes leurs droits fondamentaux. Il est permis de se demander quelle est la cohérence intellectuelle, et morale, de ces hommes qui se veulent progressistes et qui peuvent, dans le même mouvement, condamner les castes ou le racisme en Afrique du sud tout en acceptant que les femmes violées pendant les guerres ne puissent se faire avorter.

A cette mauvaise foi systématique, on ne peut qu'opposer la croissance du nombre de mouvements de femmes dans le Tiers Monde qui réclament, dans le cadre de leurs cultures respectives, que les droits des femmes soient reconnus à l'exemple des droits de l'homme afin de permettre leur émancipation politique et économique.

- la mise en évidence de la **triple journée** de la femme. On a déjà dit que la femme doit accomplir, et ceci presque universellement, son travail de reproductrice et de productrice. A cela il faut ajouter le travail lié à la gestion de la communauté, en zone urbaine et rurale. Prenons l'exemple de l'eau: l'Etat fournit de moins en moins les infrastructures nécessaires et les femmes sont souvent obligées de prendre la responsabilité d'allouer les maigres ressources disponibles afin d'assurer la survie de la communauté. Les confronta-

tions entre une organisation communautaire et les autorités locales, les pressions que les premières exercent sur l'Etat ou sur une ONG pour obtenir l'installation de crèches, de postes de santé, de programmes de construction populaire sont principalement le fait des femmes qui se mobilisent massivement et efficacement, considérant ce travail comme une extension de leurs tâches domestiques. Ce qu'il faut souligner ici c'est que les femmes sont sévèrement contraintes, dans l'organisation de leur temps, par l'obligation d'équilibrer simultanément ces trois rôles. Or, le temps des femmes, toutes les études le soulignent, est leur ressource la plus rare.

- la remise en cause d'un concept utilisé abondamment, celui des « **besoins des femmes** »: jusqu'à quel point les femmes ont-elles des intérêts communs et identifiables dans des espaces sociaux différenciés (par exemple des mères ouvrières ou des femmes de fermiers ou des femmes travaillant dans l'économie informelle)? On se réfère généralement, de manière assez floue, aux différences entre les femmes « actrices sociales » alors qu'il faudrait également s'intéresser à celles qui séparent les femmes regroupées dans des catégories déterminées par le genre. Il s'ensuit un problème d'identification de ces différents types de besoins.

Une autre difficulté vient du fait qu'il n'existe pas un consensus sur les principales structures qui informent (donnent forme) la vie des femmes et déterminent leurs problèmes. Pour certaines féministes, le cœur du problème réside dans l'inégalité entre les groupes sociaux qu'elle soit structurée par les classes, l'ethnie, la religion ou le genre. Si l'on adopte ce point de vue, très présent dans la littérature sur les femmes face au développement, les différences entre les vies des femmes et des hommes à l'intérieur d'un même groupe sont moins importantes que celles entre les différents groupes de femmes et d'hommes. Pour les autres, c'est-à-dire la majorité des auteurs de la littérature féministe, toutes les femmes, dans une culture donnée, partagent une expérience commune de la subordination fondée sur la division sexuelle du travail (qui leur attribue les tâches de la reproduction de l'unité domestique et les exclut du profit des valeurs et du pouvoir sociaux) et sur l'organisation de la sexualité et de la procréation (qui permet l'appropriation des capacités de reproduction biologique des femmes, limitant leur autonomie et leur liberté d'action). En fait, la nature de la dynamique de la subordination des femmes est encore mal comprise en grande partie parce que les formes de cette subordination varient beaucoup selon les cultures. Il reste donc difficile de découvrir la logique - d'établir une théorie générale - de la différenciation sociale entre les hommes et les femmes et par voie de conséquence de proposer des politi-

ques qui aient des effets prévisibles et bénéfiques dans toutes les cultures.

- la planification pour les femmes pauvres, les plus nombreuses, doit être fondée sur leurs « intérêts » c'est-à-dire sur leurs préoccupations qui doivent être hiérarchisées pour pouvoir être traduites en besoins de planification. Pour ce faire il est nécessaire de distinguer **les intérêts pratiques et les intérêts stratégiques déterminés par le genre** (intérêt devient besoin en terme de planification). Les besoins stratégiques déterminés par le genre sont formulés à partir de l'analyse de la subordination des femmes aux hommes (ils varient donc selon le contexte culturel et socio-politique) et identifiés comme une alternative, une organisation plus satisfaisante de la société. Historiquement, il est prouvé que la capacité de s'opposer à la nature de l'inégalité déterminée par le genre ne peut venir que de la lutte des femmes à la base et non des seules interventions de l'Etat.

Quant aux besoins pratiques déterminés par le genre, ils sont formulés à partir des situations concrètes de la vie des femmes, de leurs expériences déterminées par le genre dans la division sexuelle du travail. Contrairement aux autres, ces besoins peuvent être formulés directement par les femmes car ils répondent à une de leurs nécessités immédiates soit dans le domaine de la vie domestique, soit dans le domaine économique, soit dans le domaine communautaire. Ces besoins pratiques satisfaits peuvent, dans certains cas, déboucher sur la formulation des besoins stratégiques. On comprend aisément l'importance de la distinction entre ces deux types de besoins dans les approches « efficacité » et « attribution du pouvoir ».

- de façon plus générale on critique le fait d'avoir présumé que l'ensemble institutionnel, international et national, dont la fonction est de traiter du développement ait été de nature à pouvoir contribuer au développement et à la libération (n'oublions pas le mot égalité dans les objectifs de la Décennie) des femmes. En réalité, cet ensemble d'institutions devrait transformer profondément ses approches et son idéologie en même temps qu'un nombre accru de femmes devrait y travailler pour qu'il soit capable de remplir les objectifs qui lui ont été assignés. Jusqu'à présent, les termes de référence destinés à l'intégration des femmes sont décidés par des hommes, les femmes étant encore trop souvent absentes des organes de décision quels que soient leurs niveaux.

- Une interrogation qui s'est fait jour assez rapidement n'a cessé de s'amplifier: le « développement » tel qu'on l'entend correspond-il à celui que les femmes souhaitent?

C'est ainsi qu'à Nairobi les discussions entre les femmes du monde entier ont rejeté les bases idéologiques de la stratégie d'intégration en faveur d'une autre stratégie destinée à ouvrir un espace où les femmes pourraient définir les changements qu'elles désirent mais aussi un monde où les êtres humains pourraient vivre mieux. Utopie? Certes, mais seules les utopies réussissent à transformer la réalité. Utopie sans aucun doute lorsque l'on considère, 10 ans après Nairobi, la quasi identité du contenu de la Plate-forme d'Action destinée à la 3ème conférence de Beijing.

Il semble donc évident que le processus de prise de conscience, commencé officiellement en 1975 débouche depuis déjà quelques années sur le concept d'autonomie. Bien sûr, si l'autonomie est un but en soi sur le plan personnel, elle est aussi une méthode sur le plan théorique et organisationnel; cela implique que les femmes ne veulent pas créer un mouvement séparé du reste de la société mais qu'elles revendiquent, de manière légaliste, de participer, sur des bases égalitaires et de façon autonome, à la définition politique d'un autre développement qui ne s'accompagnerait plus d'une détérioration de leurs conditions de vie, de celles de leurs enfants et de leurs familles. C'est pour cela qu'elles préfèrent de plus en plus que les femmes soient incluses dans les grands projets inscrits dans les politiques des pays (mainstream projects) plutôt que de faire l'objet de « projets femmes » qui les marginalisent et les tiennent à l'écart. Réunies avant la Conférence de Rio sur l'environnement, elles ont rappelé dans un texte appelé « **Agenda 21 des Femmes** » qu'un environnement sain et durable exige la paix mondiale, le respect des droits humains (c'est-à-dire les droits des hommes et des femmes), la démocratie participative, l'autodétermination des peuples. Peut-on leur donner tort? peut-on persister à penser que de tels objectifs puissent être réalisés sans les femmes ?

Depuis Nairobi, le discours des féministes du Nord et du Sud renvoie de plus en plus à la contradiction structurelle entre les politiques néo-libérales mises en oeuvre et l'apparente volonté de produire des politiques centrées sur les personnes; le **Sommet Social de Copenhague** a montré les limites de cette contradiction. Etablir des priorités dans tous les secteurs possibles sans remettre en cause l'intouchable priorité économique nous rassure sur notre volonté de justice mais ne résoud pas le problème: « nous avons besoin que le féminisme s'établisse à une échelle globale ». Nul doute que cette revendication sera massivement exprimée lors de la Conférence de Beijing et ne cessera de se développer dans les années à venir et de gagner du terrain. En effet, grâce à la mise en relation de plus en plus efficace de nombreuses associations féministes aussi bien na-

tionales qu'internationales, on voit s'inventer sous nos yeux une nouvelle forme de démocratie, **la démocratie en réseau**. L'avenir nous dira si cette « citoyenneté planétaire » permettra aux femmes de conquérir, enfin, le droit d'être, au même titre que les hommes, les sujets des « Droits de l'Homme ».

## **Relations de genre et développement: tension entre deux savoirs**

Nous l'avons vu, deux savoirs, deux compréhensions s'affrontent: un savoir universel qui fonde le pouvoir -celui des hommes- et un savoir naissant -celui des femmes- qui, malgré l'hostilité ou l'indifférence dont il est entouré, construit progressivement son axiome, s'impose dans le discours dominant par la critique épistémologique qu'il en fait.

Si l'on considère les deux dates 1945-1995 et que l'on regarde, comme on vient de le faire ce qui s'est passé nationalement et internationalement avec les femmes dans les pays du Sud, on ne peut être que frappé par les raccourcis étonnants que l'histoire du développement présente. Cette histoire courte offre un miroir grossissant, un prisme déformant de la problématique des femmes depuis des siècles. Accélération historique rendue encore plus sensible grâce à la caisse de résonance constituée par le système des Nations Unies et par la mondialisation de l'économie.

On est au théâtre et, comme au théâtre, l'intrigue se déroule rapidement (40 ans au lieu de 20 siècles), les traits des caractères sont exagérés, les personnages typés, leurs rôles s'inscrivent dans un texte dont on connaît la trame, l'intrigue se déroule avec ses heurts, ses retournements, ses lenteurs selon les lois du destin. L'originalité de la pièce? la coexistence aporétique d'un passé très ancien qui perdure encore où les femmes sont invisibles en tant qu'acteurs sociaux et d'un présent où le discours féministe revendique leur existence. Discours féministe inscrit depuis longtemps, au Nord, dans une pratique, dans le cadre juridique de droits acquis, même si ces derniers, obtenus dans un climat de guerre froide, restent soumis à de possibles retours en arrière (Faludi.S, 1991) et celui, semblable et différent car plus récent, du Sud.

Le discours du développement, principalement proféré par des hommes blancs, développeurs, planificateurs, fut et continue d'être relayé puissamment par celui des responsables nationaux qui partagent, avec tous les hommes, les mêmes idées sur la femme. Tous sont unanimes à ne voir en la femme, en dépit des faits, qu'une mé-

nagère et une éducatrice. On ne saurait sous-estimer cette cécité structurelle masculine: au Congo, lors d'entretiens avec une paysanne (dans ce pays les femmes sont les agricultrices) et d'une sage-femme en présence de leurs maris, ce sont ces derniers qui, contre toute logique, veulent répondre aux questions précises que je pose; je dois intervenir fermement pour qu'ils laissent parler celles qui savent et dont ils savent, bien évidemment, qu'elles savent. On ne peut écarter cet exemple (un parmi tant d'autres) en disant naïvement qu'il est humoristiquement paradoxal car cette cécité non seulement constitue le plus fort pilier de la domination mais fonde aussi l'échec de tant de projets de développement:

- on forme des hommes à la culture du riz alors que dans cette région ce sont les femmes qui en furent toujours responsables (Dey, J, 1980); elles perdent du fait de cette inversion l'usufruit des terres à rizière et doivent travailler au projet comme simple main-d'oeuvre familiale non rémunérée tandis que leurs maris continuent à faire tout autre chose. Le projet est abandonné au bout d'un certain temps lorsque les femmes se refusent à continuer de travailler pour rien. Le même projet conçu au bénéfice des femmes eut très bien marché.

- dans les zones à karité, ce sont les femmes qui, de tout temps, ont cueilli et transformé les fruits (travail très long quand il est effectué à la main) pour en faire du beurre destiné à la consommation familiale et à un commerce relativement lucratif. Mais on décide de moderniser, à l'aide de machines, la fabrication du beurre lorsque ce produit commence à être utilisé dans la composition des cosmétiques. Qu'arrive-t-il? A partir du présumé que seuls les hommes, même ceux qui n'en n'ont jamais vu, sont capables de comprendre le fonctionnement des machines et de les utiliser, la production devenue nettement plus rentable grâce à la mécanisation, passe alors aux mains de ces derniers. Les femmes devront se contenter de la cueillette, gratuite, et chercher d'autres activités lucratives notamment pour acheter un oléagineux de remplacement, cher car non produit sur place, afin de faire la cuisine. Il faut répéter ici que, d'une façon générale, les hommes redistribuent **beaucoup** moins leurs bénéfices pour leurs familles que les femmes (d'innombrables études dans le monde entier l'attestent) faisant passer la satisfaction de leurs besoins personnels en premier.

Dans les deux exemples, les décisions prises par les développeurs apparaissent linéaires et rationnelles mais sont en fait simplificatrices et réductrices puisqu'elles ignorent l'existence d'une multirationalité apportée par le travail des femmes et qu'elles entraînent ainsi des effets négatifs qui agissent en synergie (Sfez.L, 1984). Les

femmes préconisent un autre type de décision, prenant en compte les intérêts des deux genres, leurs égales possibilités d'apprentissage dès la conception du projet qui doit être défini avec les hommes et les femmes.

Un discours porteur de dysfonctionnements graves s'oppose à un autre plus soucieux de cohérence sociale et économique. Les études menées par les femmes sur les effets, différenciés selon le genre, de l'aggravation des situations économiques dues aux crises et aux PAS commencent (Unicef, 1987; Gladwin Christina H, 1991) à faire osciller la résistance monolithique des hommes à considérer que les femmes sont incluses, si l'on peut dire, dans l'homo economicus. En fait, l'enjeu n'est pas mince. Grâce à leur triple journée de travail, elles amortissent, quelque peu, pour leur famille et leur entourage le choc de la grande pauvreté.

Quand on examine ces faits, on ne peut bien évidemment penser sérieusement qu'il s'agit d'un complot, consciemment ourdi par les hommes chargés du développement contre les femmes. Il faut plutôt, dans un premier temps, se tourner vers l'histoire des mentalités caractérisée « par les éléments inertes, obscurs et inconscients d'une vision du monde déterminée. Les survivances, les archaïsmes, l'affectivité, l'irrationnel; tout cela délimite (son) champ » (Ginzburg, C, 1980) et détermine plus ou moins inconsciemment celui du discours masculin.

La fécondité des femmes offre un autre exemple, l'un des plus évidents, de l'emprise masculine sur la réalité féminine.

Depuis l'émergence des grandes peurs de l'Occident devant la poussée démographique des pays pauvres, l'autorité du Nord n'a fait que se renforcer puisque bien des pays doivent accepter la limitation des naissances pour obtenir des crédits de l'aide internationale: c'est par exemple l'une des conditions de l'obtention des prêts accordés dans le cadre des politiques d'ajustement structurel. Les Etats, gouvernés par des hommes imposent leur loi, au nom d'intérêts soi-disant supérieurs, avec autoritarisme, irresponsabilité et sans tenir compte des désirs et des besoins des femmes. La fécondité est devenue un enjeu géopolitique.

En Chine, la politique de l'enfant unique crée parallèlement 8 millions d'enfants dits « hors-plan », non déclarés, dont on peut se demander quelle sera leur intégration.

En Iran, une série de mesures entraîne une baisse du taux de croissance de la population de 3,1 à 2,7% entre 1966 et 1976. Mais la révolution islamiste impose des changements juridiques et sociaux dont la conséquence est l'augmentation du taux de croissance

de 2,7 à 3,8% en 1986, soit dix ans plus tard. On comprend la brutalité des mesures.

Singapour donne un exemple criant du conflit entre politique démographique et justice sociale tout en montrant une tendance extrêmement dangereuse vers l'eugénisme: en effet, l'état a instauré depuis 5 ans une politique différenciée en fonction des catégories socioprofessionnelles: la fécondité ayant baissé, on encourage les riches à avoir des enfants tout en décourageant les pauvres de procréer et cette politique discriminatoire s'appuie sur une série de mesures concernant par exemple l'accès au logement, aux allocations familiales.

Cet exemple ne doit pas être considéré comme une exception mais plutôt comme l'avant-garde d'un vaste mouvement de sélection biologique dont nous pouvons voir les premiers signes avec la mise en œuvre des NTR, nouvelles techniques de procréation, dans les pays riches. La volonté eugénique n'est pas morte.

Il faut mentionner ici le cas des mères célibataires: 30% des familles dans le monde sont dirigées par une femme: augmentation lourde de sens sur l'effondrement de ce que l'on pensait être les piliers inamovibles de la famille. Sous le coup des crises économiques, des guerres avec leur cortèges de réfugiés (80% sont des femmes), et des violences, le modèle familial, si rassurant pour le pouvoir masculin, se fissure, se délabre et met à nu des contradictions de plus en plus insupportables du point de vue de l'équité, de la justice. Par exemple, les mères adolescentes dont le nombre ne cesse d'augmenter sont l'objet de mesures de rétorsion fondées sur le retour d'un moralisme puritain particulièrement aux USA, que l'on croyait disparu et qui fait d'elles et de leur dépravation les seules responsables de leur grossesse.

Les violences de toutes natures (physiques, psychologiques) faites aux femmes est en train de se constituer sous l'action conjuguée des recherches abondantes et de la constitution d'institutions, gouvernementales ou non, comme l'un des thèmes majeurs de la fin de ce siècle. A l'automne 1996 par exemple a eu lieu une grande rencontre internationale en Angleterre dont le titre, révélateur de la globalité de l'approche, est: « Violence, mauvais traitements et citoyenneté des femmes ».

Que ce soit l'eugénisme, la stérilisation, le planning familial, obligatoire ou défendu, la remise en cause incessante du droit à l'avortement qui se heurte au refus aussi obstiné qu'obsessionnel des forces conservatrices et religieuses, où se trouve la volonté des femmes, la maîtrise de leurs corps? Des millions d'entre elles, des millions de femmes pauvres n'ayant pas la possibilité d'utiliser des

contraceptifs ne peuvent exercer leurs droits d'être humain, de personne responsable et cela constitue un scandale dont ne parlent pas les grandes institutions d'aide qui se limitent à un discours quasi abstrait préconisant la réduction des naissances pour améliorer la santé et les conditions socio-économiques des femmes. Ce qui est vrai mais insuffisant.

La fécondité, la maternité doivent, pour être comprises dans leurs relations avec le monde, s'analyser en termes de pouvoir.

Le régime binaire licite/illicite qui régit la sexualité (Foucault M. 1976) apparaît clairement tout en se compliquant. En effet, aux interlocuteurs traditionnels (Etats, chefs de famille) il faut ajouter, nous l'avons vu, les instances internationales (BIRD, FMI, FNUAPS etc) qui exercent de fortes pressions sur la volonté et le désir des premiers complexifiant ainsi les liens de dépendance. L'éloignement des centres de décision accroît l'abstraction du système de surveillance et de régulation. Abstraction ne veut pas dire impartialité dans la mesure où elle est informée par des schèmes mentaux archaïques. A tel point que la femme, toujours considérée comme la seule responsable du nombre d'enfants, constitue et constitue encore l'unique cible des programmes de population. Conception à la source de nombreux échecs. Inversion étrange mais signifiante qui accorde, dans l'obscur domaine du sexe, la décision rationnelle aux femmes qui sont justement condamnées socialement à cause de leur irrationalité, ce qu'on appelle aussi leurs comportements instinctifs.

Dans ce domaine de la fécondité, les chercheuses et praticiennes commencent à se faire entendre, à faire entendre raison; elles revendiquent leurs droits en matière de sexualité et de procréation. La Conférence de Beijing leur accordera, enfin, d'être des sujets de droit en reconnaissant le droit à la santé reproductive. Mais l'on sait que dans ce domaine, encore plus que dans les autres, la mise en oeuvre de politiques nouvelles est toujours longue et la pérennité des accords toujours fragile.

Deux discours s'opposent: le masculin fondé sur la nécessité d'aménager une sexualité économiquement utile et politiquement conservatrice, le féminin s'appuyant sur la nécessité d'aménager enfin une sexualité humainement non destructrice et respectueuse des relations entre les deux genres.

L'analyse de la tension entre deux savoirs, dans le champ du développement, ne serait pas complète si l'on n'abordait pas la question du progrès et de la tradition.

Le développement, lié à un progrès linéaire et continu se veut un concept neutre; la tradition souvent assimilée à la culture et opposée

au changement fait l'objet d'un traitement différencié selon les sexes.

Personne ne questionne la validité et la nécessité d'apprendre aux hommes paysans de nouvelles techniques culturales: usage de pesticides et d'engrais, de semences sélectionnées, de la culture attelée, introduction de produits d'exportation tels le coton ou le café qui entraîne dans les faits une forte désorganisation de la division sexuelle du travail et, par conséquent, une transformation des structures familiales et parfois des règles d'héritage avec l'évolution des sociétés matrilineaires vers la patrilinéarité. Mais tout le monde concorde pour dire qu'il serait dangereux, lorsqu'il s'agit des femmes, de toucher à la tradition: elles doivent rester mères et ménagères, ne pas aller à l'école, ne pas apprendre à mieux cultiver les terres dont elles reçoivent l'usufruit pour améliorer le bien être de leur famille, ne pas accéder au crédit sous peine de bouleversements culturels qui mettraient en danger l'ordre social.

Avant d'analyser ces oppositions, un exemple parmi tant d'autres: la brousse reculée d'un pays africain où seules les femmes ont la charge de la culture des vivriers, de leur transformation pour l'alimentation familiale et le commerce. Elles accomplissent tous les travaux à la main, traditionnellement, sans recevoir le moindre appui qui pourrait les aider à améliorer leur productivité pour faire face à l'ensemble de leurs devoirs. Néanmoins un projet est conçu pour elles. En quoi consiste-t-il? On leur impose de rencontrer une fois par mois une monitrice qui vient leur apprendre à tricoter, et qui plus est, à tricoter de la laine (la monitrice amène des pelotes pour la démonstration) qu'elles ne peuvent évidemment pas acheter, faute d'argent. Ces femmes assistent au cours et se lamentent auprès de moi de devoir gâcher un temps si précieux qu'elles pourraient utiliser à faire quelque chose de plus rentable.

Quelques constatations:

- la valeur de la tradition, de la culture n'est donc pas déclinée pareillement selon qu'on s'adresse aux hommes ou aux femmes ce qui laisse supposer qu'elle est formée de deux sphères différentes et intangibles. Quelle théorie de la culture peut rendre compte d'une si extraordinaire dichotomie? Il faut souligner que cette dichotomie, dans les pays du Tiers Monde, est toute récente; auparavant, le niveau technique et économique des hommes et des femmes était semblable, ce sont les projets de développement qui introduisent la scission. En cela les développeurs révèlent, avec cette candide imposition de l'inégalité, qu'ils font abstraction de l'évolution des femmes dans les sociétés occidentales. Le fantasme du « bon vieux temps » retrouvé est dans leur camp. Ce n'est plus le progrès mais la régres-

sion qu'ils imposent sans même se donner la peine de se justifier. Contrairement à ce que dit Héraclite, le temps des femmes est le seul à être arrêté.

- les femmes que l'on met toujours du côté de la nature (être non doué d'une intelligence suffisante, de raison à cause de son immersion diffuse dans une sorte d'irrationalité congénitale) se voient, par un coup de baguette magique, assigner au rôle de gardienne de la culture, sous les espèces du tricot, dans notre exemple, technique parfaitement inconnue des africaines sur l'ensemble du continent. Mais le tricot, toujours fait par les femmes occidentales « pour passer le temps » n'acquiert-t-il pas ainsi un statut ambivalent de culture-nature? Un pas de plus permet de dire que lorsque la femme fait un acte technique, donc culturel, elle le transforme de par son incapacité innée en acte naturel. C'est d'ailleurs ce que disait une femme est mieux qualifiée par nature et par héritage « biologique » à l'efficacité d'une production d'assemblage. On n'accorde la culture à la femme que dans la mesure où elle n'est, aux yeux des hommes, qu'un avatar de la nature.

- Ce sont des hommes qui ont été responsables du développement et des projets. On doit se demander, et cette question n'a rien de rhétorique, par quelle aberration mentale ils ont refusé de voir, tout simplement, que leur rêve passéiste contredisait si ouvertement la réalité, finançant, très faiblement il est vrai, des actions comme celle de l'apprentissage du tricot. Ne faut-il pas plutôt reconnaître que dans ce type d'exemple, drôle et tragique, ce sont les hommes qui adoptent une conduite « naturelle ».

N'est-ce pas encore la nature masculine qui rend si difficile d'obtenir que soient révisés les questionnaires de recensement afin de faire apparaître, par exemple, le travail féminin ou le nombre de femmes chefs de famille? Les données actuelles sont encore très fragmentaires et incomplètes. Reconnaître que les femmes puissent être entièrement responsables de leurs enfants est, selon eux, métaphysiquement plus dangereux que de leur donner le droit de vote car c'est accepter une identité de culture entre les hommes et les femmes et cela au coeur de l'institution sociale.

Les hommes sont soumis, eux aussi, dès leur plus jeune âge à l'apprentissage de la domination et, de ce point de vue, l'exercent aussi « naturellement » que les femmes la subissent. Admettre, analyser cette « nature » masculine permet, en complexifiant le problème, non seulement d'apporter un peu d'ordre dans la confusion venant de l'usage discriminatoire du terme mais aussi de mieux comprendre l'acharnement avec lequel des hommes intelligents ont

créé, amplifié des dysfonctionnements socio-économiques pour concevoir la domination masculine selon d'autres termes. Sur cette nature masculine pèsent de très vieux schèmes mentaux que l'on croit oubliés telle l'opposition chaleur-dynamisme/ froid-passivité. Le développement est une affaire d'hommes qui possèdent en eux l'énergie sociale nécessaire pour impulser le changement, l'orienter, le faire naître. Ce sont eux seuls qui fécondent la femme, comme on l'a cru si longtemps, et, qui fécondent le monde. L'histoire du développement, ramassée sur un temps très court, permet de mettre au jour ce type de rémanence.

Reconnaître la « nature » masculine permet également de mieux comprendre une autre contradiction: en voulant obstinément que les femmes restent les gardiennes de la tradition et de ses valeurs, les hommes nient le changement qu'ils revendiquent. Ils souhaitent le progrès, sans aucun doute, mais ce progrès s'inscrit dans une dualité qui le rend très difficile à atteindre puisque seules les femmes sont assignées à la stagnation. Ce schéma a fonctionné durant des siècles mais de manière douce, permettant d'ailleurs une réelle évolution. Avec la contraction temporelle il montre une décadence inacceptable, et par là-même dénoncée de plus en plus vigoureusement.

Le cadre général et les grandes tendances qui s'y inscrivent apparaît d'autant plus sombre que les femmes ont pris la parole, décidées à démontrer les manques, les failles qui, dans tous les domaines -de la famille à l'économie globale- continuent à disqualifier les femmes.

En 1969, M. Foucault notait que depuis les années 30 se faisait jour une attirance vers les phénomènes de rupture permettant enfin de dissocier les longues séries de l'histoire des idées ou des mentalités collectives (Foucault M. 1969); cette tendance accompagne la crise de l'autorité, c'est-à-dire de l'ordre hiérarchique qui entraîne elle aussi une discontinuité (Arendt H. 1972). Il recommandait, en s'y essayant lui-même, de « mettre hors circuit les continuités irréflechies » par lesquelles on organise, par avance, le discours qu'on entend analyser. C'est un des buts de l'analyse et du combat féministes, particulièrement révélateur dans le contexte du développement.

## Bibliographie

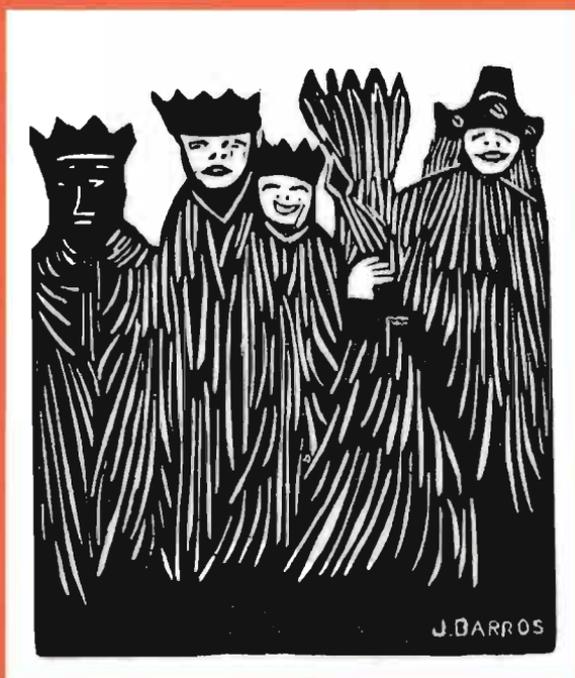
*Agenda 21 des Femmes: Programme d'Action, 1991. Congrès Mondial des Femmes pour une Planète en Bonne Santé. Inter-*

- national Policy Action Committee, Women's environment & development organization (WEDO)
- Antrobus, P. 1989: *Women and Development: an alternative analysis in Development in Development*, Journal of DID
- Bisilliat Jeanne, 1985 (eds): *Femmes et Politiques Alimentaires*, Orstom, Colloques et Séminaires
- Conference on Women, Development and Human Rights. 1993 Madrid
- Development Crises and Alternative Visions: Third World Women's Perspectives*, 1985 DAWN
- Enhancing Women's Participation in Economic Development*, 1994. A World Bank Paper
- Femmes et Développement*, 1992. No spécial des Cahiers des Femmes d'Europe, CCE
- Nations Unies, 1992, *Femmes dans le Monde, Des chiffres et des idées 1970-1990*.
- Longwe, S., 1988, *Strategies of resistance to the Forward Looking Strategies*, in *From welfare to empowerment*, Nairobi
- Messel, E., 1991, *Ouverture sur l'Egalité des chances pour les femmes dans les projets de coopération technique, Pourquoi, Comment?* Atelier sous-régional sur l'expérience du BIT dans le domaine coopératif en Afrique francophone
- Mignot-Lefebvre, Y., 1986, *Femmes et Développement après Nairobi: Idéologie et enjeux internationaux d'une décennie* in *Revue Tiers Monde*, t. XXVII, No 105, Janvier-Mars 1986
- Moser, C., 1989, *Gender planning in the Third World: meeting practical and strategic needs*, in *World Development*, 17, No 11
- Réunion à Mexico, 1975, Conférence Mondiale de l'Année Internationale de la Femme, Nations Unies
- Towards Autonomy for Women, Research and Action to support a Development Process*. Rawoo, working paper, 1986
- Young Kate, 1986, *How to integrate women's needs into local, regional and national planning*. Working paper, IDS
- Whitehead, A., 1979, *Some preliminary notes on the subordination of women* in *IDS Bulletin*, vol 10, No 3
- Lycklama à Nijeholt, G., 1987, *The fallacy of integration: the UN strategy of integrating women*, in *Netherlands Review of Development Studies*

Sous la direction de  
Jeanne Bisilliat

# FACE AUX CHANGEMENTS

## LES FEMMES DU SUD



L'Harmattan

© L'Harmattan, 1997  
ISBN : 2-7384-5637-5

Sous la direction de  
Jeanne Bisilliat

# **FACE AUX CHANGEMENTS LES FEMMES DU SUD**

*Assistante P.A.O. Aurélie Gougeon*

**L'Harmattan**  
5-7, rue de l'École Polytechnique  
75005 Paris - FRANCE

**L'Harmattan Inc.**  
55, rue Saint-Jacques  
Montréal (Qc) - CANADA H2Y 1K9